



Communiqué de presse commun de la rencontre des quatre pays germanophones du 14 au 16 septembre 2025

Rencontre des associations de paysannes et de femmes rurales des quatre pays germanophones - Reconnaître et valoriser le travail de care non rémunéré

Les associations de paysannes et de femmes rurales d'Allemagne, d'Autriche, du Tyrol du Sud et de Suisse représentent ensemble environ 646'000 paysannes et femmes rurales. Ces femmes effectuent chaque jour entre 4 et 5,5 heures de travail de care non rémunéré, que ce soit dans leur famille, leur exploitation ou pour la communauté. Le travail de care est le fondement de notre société, mais il reste invisible et non rémunéré. Lors de la rencontre des quatre pays germanophones qui s'est tenue du 14 au 16 septembre 2025 à Berne, les présidentes et gérantes de ces associations ont donc exigé que le travail de care non rémunéré soit rendu visible, reconnu, valorisé et pris en compte dans le calcul des retraites !

Constat : le travail de care est d'importance systémique, mais invisible

Le travail de care comprend toutes les activités non rémunérées liées à l'accompagnement, aux soins (y compris aux adultes dépendants), à l'entretien ménager, à la restauration, à la gestion familiale, à l'administration et au bénévolat, que ce soit au sein de la famille, dans l'agriculture ou dans les zones rurales. Ce travail est principalement effectué par des femmes et contribue de manière décisive à la cohésion sociale et au bon fonctionnement de notre société. Il permet également de réaliser des économies considérables dans le domaine des finances privées et publiques. Sans ce travail, notre société serait paralysée, mais il reste sous-évalué sur le plan économique et politique.

L'égalité et la conciliation travail-famille dépendent largement de la reconnaissance du travail de care

Ce n'est que si le travail de care est évalué de manière appropriée que des conditions de travail équitables et une véritable égalité des chances peuvent être atteintes. Les discussions et les contributions des quatre pays l'ont clairement montré : les désavantages structurels et la répartition inégale du travail de care entre les hommes et les femmes – renforcés par leur manque d'attractivité financière – contribuent directement à l'écart des retraites entre les genres et aux désavantages sur le marché du travail. Les femmes perçoivent encore environ un tiers de moins que les hommes en matière de retraite.

Infrastructures limitées dans les zones rurales

Le manque de structures d'accueil pour les enfants et de soins rend la conciliation entre travail rémunéré et travail de care non rémunéré encore plus difficile dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

Revendications : revalorisation politique et sociale du travail de care

Les associations des quatre pays lancent donc un appel commun aux responsables politiques, à la société et au monde économique pour qu'ils rendent enfin visible et évaluent équitablement le travail de care.



Répartir équitablement le travail de care

Il faut briser les stéréotypes et sensibiliser le public au fait que les tâches de care sont une responsabilité commune des femmes et des hommes. Des incitations politiques et des modèles doivent renforcer les familles et permettre une prise en charge partagée. Non seulement l'État, mais aussi l'économie et les entreprises ont une responsabilité importante à cet égard : ils doivent contribuer activement à promouvoir la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et mettre en place des structures adaptées.

Garantir la répercussion sur les retraites

Le travail de care doit être pris en compte dans la prévoyance vieillesse afin de garantir aux femmes une retraite équitable et de prévenir la pauvreté des aînées.

Mettre en œuvre l'égalité de manière cohérente

Les stratégies et programmes politiques visant à promouvoir l'égalité et la conciliation pour les femmes et les hommes doivent inclure le travail de care comme élément central.

Garantir les infrastructures d'accueil et de soins

La mise à disposition et l'accès à des structures d'accueil pour les enfants et de soins sur l'ensemble du territoire sont essentiels pour soulager les familles et améliorer la conciliation entre vie professionnelle et travail de care.

Mettre en lumière par des mesures de sensibilisation et d'éducation

La reconnaissance commence par la prise de conscience. Des campagnes doivent sensibiliser le public à la valeur du travail de care non rémunéré afin de briser les stéréotypes de genre.

Déclarations des présidentes des quatre pays

Irene Neumann-Hartberger, présidente de la Communauté de travail des paysannes autrichiennes :

« Tant que le travail de care sera principalement assumé par les femmes, une véritable égalité restera hors de portée. Le travail de care doit enfin être pleinement reconnu par la société et évalué financièrement, notamment au regard de l'écart de retraite entre les genres. Sans changement, le travail de care restera le principal obstacle à la conciliation avec une activité professionnelle à temps plein. »

Petra Bentkämper, présidente de l'Association allemande des femmes rurales : « Le travail de care non rémunéré est l'affaire de toutes et tous. La durée de la vie active doit être aménagée de manière plus flexible. Pour cela, il faut de meilleures réglementations pour des interruptions plus flexibles et des offres qui soulagent les familles. »

Antonia Egger-Mair, présidente de l'Organisation des paysannes du Tyrol du Sud : « Dans l'agriculture, le travail de care est considéré comme une évidence pour les paysannes. Ce travail de care non rémunéré est d'une grande utilité pour la société, ce qui n'est pas toujours reconnu. Un changement de mentalité est absolument nécessaire. Une reconnaissance financière de ce travail dans le versement des rentes est une façon de le valoriser. »

Anne Challandes, présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF : « Une répartition équitable – qui doit être discutée à un stade précoce – et une revalorisation effective du travail de care peuvent réduire l'écart salarial et de retraite entre les femmes et les hommes, ce qui est bénéfique pour l'ensemble de la société, ainsi que pour toutes les personnes qui fournissent des prestations de soins ou qui en dépendent. »

Perspectives pour la rencontre des quatre pays germanophones en 2026

La prochaine rencontre des quatre pays germanophones aura lieu en 2026 en **Allemagne**, dans le cadre de **l'Année internationale des paysannes et des agricultrices proclamées par les Nations Unies**. L'objectif reste de développer des stratégies communes et de renforcer les revendications politiques au-delà des frontières nationales.

Délégations de la rencontre des quatre pays germanophones 2025 à Berne



Légende de la photo (de gauche à droite)

Michaela Glatzl, gérante de la Communauté de travail des paysannes autrichiennes
Irene Neumann-Hartberger, présidente de la Communauté de travail des paysannes autrichiennes

Daniela Ruhe, gérante de l'Association allemande des femmes rurales

Petra Bentkämper, présidente de l'Association allemande des femmes rurales

Antonia Egger-Mair, présidente de l'Organisation des paysannes du Tyrol du Sud

Anne Challandes, présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF

Silke Mock, gérante de l'Organisation des paysannes du Tyrol du Sud

Kathrin Bieri-Straumann, gérante de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF
Gabi Schürch-Wyss, vice-présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF

Jeanette Zürcher-Egloff, vice-présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF



Annexe : faits concernant le travail de care non rémunéré dans les quatre pays germanophones

Allemagne

- En Allemagne, les femmes effectuent **chaque année 72 milliards d'heures de travail de care non rémunéré**, dont 28 milliards sont consacrées à la garde d'enfants et aux soins aux proches.
[Prognos AG \(2024\) : La valeur invisible du travail de care](#)
- Si l'on additionne les heures **que les femmes (de plus de 18 ans)** consacrent à ces tâches de care **en une semaine**, on obtient l'équivalent d'un emploi à temps plein : **39,1 heures**. Pour les hommes du même âge, ce chiffre est de 25,2 heures de travail de care non rémunéré.
[Prognos AG \(2024\) : La valeur invisible du travail de care](#)
- En 2024, l'écart entre les genres en matière de care était de 44,3 %**, ce qui signifie que les femmes effectuaient en moyenne neuf heures et dix minutes de travail de care de plus par semaine que les hommes. [Destatis 2024](#)
- Ces **tâches de care non rémunérées**, qui ne sont pas prises en compte dans les statistiques économiques officielles, auraient **une valeur pouvant atteindre 1'200 milliards d'euros** à rémunération moyenne, soit un tiers du PIB allemand de 2021.
[Prognos AG \(2024\) : La valeur invisible du travail de care](#)

Autriche

- En Autriche, les femmes effectuent **quotidiennement environ 4,5 heures de travail de care non rémunéré**, contre environ la moitié pour les hommes. Cela représente environ 30 heures par semaine pour les femmes et environ 16 à 17 heures pour les hommes.
[Source : Statistik Austria, étude sur l'emploi du temps 2021/22](#)
L'écart entre les genres en matière de care est de 43 %, ce qui est comparable à l'Allemagne (44,3 %) et se situe donc dans la moyenne européenne supérieure. [Source : AMS Gender-Care-Gap](#)
- La valeur économique** du travail de care non rémunéré en Autriche est **estimée à environ 57 milliards d'euros par an**, soit un peu plus d'un dixième du PIB. Les estimations du nombre total d'heures par an se situent grossièrement entre 30 et 35 milliards pour les femmes.
[Source : Institut Momentum](#)

Tyrol du Sud, Italie

- En Italie, les femmes effectuent **quotidiennement environ 5 heures et 9 minutes de travail de care non rémunéré**, tandis que les hommes y consacrent 1 heure et 48 minutes.
<https://chancengleichheit.provinz.bz.it/de/news/equal-care-day-sudtirol-2025>
- Cela représente un **déficit de revenu d'environ 7'000 euros par an**, même en ne tenant compte que du salaire minimum légal. https://alleyoop.ilssole24ore.com/2025/03/05/lavoro-cura-donne/?refresh_ce=1
- La valeur économique s'élève à 180 milliards d'euros par an.**
https://www.tgcom24.mediaset.it/tgcomlab/lavoro/lavoro-invisibile-mamme-vale-180-miliardi-all-anno-9-pil_97967724-202502k.shtml

Suisse

- En Suisse, les femmes (de 15 ans et plus) effectuent **chaque année 7,3 milliards d'heures de travail de care non rémunéré**, sur un total de 12,2 milliards d'heures de travail non rémunéré par an. Elles consacrent à elles seules 1 milliard d'heures à la garde d'enfants et aux soins aux adultes.
[Volume de travail non rémunéré - 1997, 2000, 2004, 2007, 2010, 2013, 2016, 2020, 2024 | Tableau](#)
- En 2024, les femmes effectuent **34,9 heures de travail de care non rémunéré par semaine**, ce qui correspond en Suisse à une charge de travail d'environ 83 %. En revanche, les hommes effectuent 22,8 heures de travail de care non rémunéré, ce qui correspond à une charge de travail d'environ 54 %. Cela signifie que les femmes effectuent **en moyenne 12 heures et 6 minutes de travail de care de plus par semaine** que les hommes.
[Conciliation travail et famille, travail non rémunéré | Office fédéral de la statistique - OFS](#)
- Les femmes effectuent au total 59,70 % du travail de care non rémunéré**, les hommes 40,30 %.
- Le **volume de travail annuel en Suisse s'élève à 8,17 milliards d'heures**, dont 4,9 milliards sont effectuées par des hommes et 3,2 milliards par des femmes. Cette valeur du travail rémunéré est donc nettement inférieure au total des heures de travail non rémunérées, qui s'élève à 12,19 milliards.
[Volume annuel effectif du travail selon le sexe, la nationalité, le taux d'occupation, les sections économiques, les secteurs économiques, le statut d'activité et les grandes régions - 1991-2024 | Tableau](#)
- En 2020, le travail non rémunéré représentait une valeur économique de 434 milliards de francs, soit 9,8 milliards d'heures.